

## PILOTER LA DEMARCHE DE PREVENTION POUR LE DIRIGEANT DANS LE SECTEUR SANITAIRE ET MEDICO-SOCIAL

Organisme de formation en cours d'habilitation par l'INRS

### PUBLIC VISE

Cette formation s'adresse à tout dirigeant ayant un rôle de maîtrise d'ouvrage de la prévention, assumé ou délégué à un membre de l'encadrement possédant les compétences, l'autonomie et le pouvoir de décision suffisants.

**Pré requis :** aucun.

Nous adaptons nos prestations à chaque stagiaire, quelles que soient vos difficultés ou les situations de handicap que vous rencontrez.

### OBJECTIFS VISES

Initier et développer un projet de prévention des Risques Professionnels dans son entreprise ou son établissement.

Manager la Santé & Sécurité au Travail de son établissement

### DEMARCHE PEDAGOGIQUE

Il s'agit d'une formation essentiellement pratique et conforme au document de référence de l'INRS.

Elle se déroule en 3 étapes :

- ✓ L'analyse des pratiques
- ✓ L'acquisition et l'évaluation des connaissances et des compétences : Chaque participant a l'occasion de mettre en œuvre l'ensemble de la conduite à tenir sur des cas concrets.
- ✓ L'évaluation des acquis se fait tout au long de la formation.

### CONTENU DE LA FORMATION

- ✓ Les enjeux humains, financiers et juridiques de la santé et sécurité dans le secteur sanitaire et médico-social
- ✓ Les troubles musculo squelettiques : facteurs et déterminants de l'activité physique
- ✓ La démarche de prévention pour l'intégrer dans la gestion des activités de sa structure
- ✓ Les coûts directs et indirects et la gestion de la prévention dans une logique coût bénéfice
- ✓ Apports des formations du dispositif SMS et le rôle de chaque acteur
- ✓ La responsabilité de chef d'entreprise au regard des risques professionnels
- ✓ Management de la santé et sécurité de son entreprise ou de son établissement, mobilisation des différents acteurs internes (ENCADREMENT, SALARIES)
- ✓ Mise en place et évaluation d'une démarche d'amélioration continue de la santé et sécurité de façon participative en s'appuyant sur :
  - L'animateur et/ou les acteurs prap
  - Les acteurs externes de la prévention

### VALIDATION DE LA FORMATION

Une attestation individuelle de fin de formation sera délivrée au candidat ayant participé à l'ensemble de la formation et ayant satisfait aux tests pédagogiques.

### LIEU DE FORMATION :

Intra entreprise  
Ou  
Inter entreprises  
Possibilité de mutualisation entre plusieurs établissements.

### DUREE :

7 heures de face à face pédagogique.  
et  
0,5 jour en commun avec l'animateur prévention de votre établissement au sein de celui-ci.

### INTERVENANT :

IPRP (intervenant en prévention des risques professionnels) déclaré auprès de la DIRECCTE et formateur certifié par l'INRS.

### NOMBRE DE PARTICIPANTS :

1 à 10 personnes maximum

### MATERIEL PEDAGOGIQUE

#### UTILISE :

- ✓ Visuels sur vidéo projecteur
- ✓ Analyse de situation de travail (INRS)
- ✓ Mise en situation

### DOCUMENTS REMIS EN FIN DE FORMATION

Accès à une base documentaire sur le site internet : [www.apitude-prevention.fr](http://www.apitude-prevention.fr) avec un mot de passe.

Déplacement du formateur en amont de la formation et RDV de suivi 6 mois après.

